

Rapport annuel **2023**



CONSEILS
DE QUARTIER

Orsainville





ORSAINVILLE

Rapport annuel 2023

Adopté le 24 Avril 2024

Table des matières

MOT DU PRÉSIDENT	3
INTRODUCTION	5
1. LE CONSEIL DE QUARTIER D'ORSAINVILLE	
1.1 Limites du quartier	6
1.2 Composition du conseil d'administration	7
1.3 Fonctionnement du conseil de quartier	8
1.4 Conseillers municipaux	9
1.5 Demande d'avis	9
2. RÉALISATIONS	10
2.1 Comité Environnement	10
2.2 Gentilé Orsainvillois.e	12
2.3 Dossiers liés à la mobilité durable et sécuritaire	12
2.4 Participation à la démarche de révision des pratiques et du fonctionnement des conseils de quartier	13
2.5 Participation à différentes activités	13
2.6 Communications et médias sociaux	14
3. AUTRES ACTIONS ET OU IMPLICATION CITOYENNES	14
3.1 Plan aquatique	14
3.2 Stationnement au Parc des Moulins	15
3.3 Stationnement secteur église Saint-Pierre-aux-liens	15
3.4 Problématique d'eau dans le secteur ouest	15
3.5 Parc à chiens	16
4. SOMMAIRE FINANCIER	16
Annexe 1 : Résolutions principales 2023	17
Annexe 2 : États financiers 2023	20

MOT DE LA PRÉSIDENCE

Concitoyens et concitoyennes du quartier d'Orsainville,

L'année 2023 fut globalement une année d'adaptation pour le conseil de quartier d'Orsainville. Ce fut notre première année complète d'existence et donc, pour les membres du conseil d'administration et période d'apprentissage.

Depuis sa création en décembre 2022, Il y a eu des changements au sein de notre équipe de bénévoles. En effet Mme Gagnon qui avait été élue présidente du conseil depuis sa création en décembre 2022, a dû nous quitter à la fin de l'été 2023. C'est donc moi qui lui ai succédé et c'est Mme Coulombe qui a pris le poste de vice-présidente. Nous avons aussi eu la joie d'accueillir un nouvel administrateur coopté, M. Rouillard de la CDC du Grand Charlesbourg. Mme Coulombe et moi-même avons le plaisir de travailler en collégialité dans un modèle de co-présidence, afin d'assurer les meilleurs services possibles aux Orsainvillois.es.

Dans la prochaine année, les administratrices et administrateurs et de votre conseil de quartier continueront de mettre au cœur de leurs actions et décisions les priorités des résident.es telles que :

- Protection des espaces verts
- La mobilité durable et sécuritaire
- Les loisirs
- Les ainé.es

Votre Conseil de quartier d'Orsainville vise l'intégration de mesures concrètes dans un développement durable, inclusif, communautaire et économique de notre quartier, et ce, afin d'améliorer la qualité de vie de toutes les générations qui en forment sa collectivité. Forts de son expérience acquise et de la compétence de ses membres, le Conseil de quartier d'Orsainville est maintenant plus prêt que jamais à faire avancer concrètement les projets prioritaires du quartier et enjeux soulevés par ses résident.es.

L'annonce par l'administration municipale de l'implantation d'un corridor "Vélo cité" et l'implantation d'une piscine extérieure de proximité pour notre quartier, ainsi que la construction d'un complexe aquatique desservant le nord de Charlesbourg sont tous des projets qui nous rendent optimistes. Peut-être qu'enfin, les ressources et investissements tant espérés seront au rendez-vous, dans les prochaines années, pour dynamiser le développement d'Orsainville, notre beau quartier, situé entre la nature et la ville, oasis pour les familles et terre d'accueil pour les nouveaux arrivants avec ses espaces verts et ses rivières.

Au nom de tous les membres de notre Conseil, je tiens à remercier M. Ernesto Salvador Cobos, conseiller en consultation publique à la Ville de Québec, pour son appui, sa disponibilité, sa rigueur et sa collaboration continue ainsi que madame Renée Poulin, notre secrétaire de soutien, pour son bon travail. Je remercie sincèrement les administratrices et administrateurs de notre conseil d'administration : Chantale, Émile,

Sonia, Carine, Daniel, Moussa et Éric, pour leur engagement et leur collégialité. Merci aussi à Judith pour son travail pendant la période où elle était avec nous.

Je veux aussi souligner le travail de madame Marie-Pierre Boucher et de monsieur Éric R. Mercier qui ont siégé sur le conseil de quartier à titre d'élu.es de l'arrondissement. Leur écoute, leur collaboration et leur proactivité à trouver des solutions ont été et sont des éléments essentiels au bon fonctionnement du conseil de quartier ainsi qu'un levier pour la portée de ses actions.

Finalement et spécialement, à tous les citoyennes et citoyens qui se sont joints à nous lors des assemblées publiques, merci de votre présence et mobilisation, vous êtes un rouage essentiel de notre conseil de quartier.

Benoit Gosselin, votre Président du Conseil de quartier d'Orsainville

INTRODUCTION

Le présent document rend compte des principales préoccupations, activités, et réalisations du conseil d'administration du Conseil de quartier d'Orsainville durant l'année 2023. Plusieurs des éléments décrits dans ce rapport annuel sont en lien avec les activités de l'année 2023 du C.A. D'autres sont plutôt liés à la conjoncture et aux orientations que la Ville de Québec a adoptées.

1. LE CONSEIL DE QUARTIER D'ORSAINVILLE

Un conseil de quartier (CQ) est une instance de consultation officielle inscrite dans la Charte de la Ville de Québec et, de ce fait, est soutenu par cette dernière. En sont membres toutes les personnes majeures résidant dans le quartier, ainsi que celles représentant un établissement commercial, industriel, institutionnel ou communautaire situé dans le quartier. Pour les citoyen.nes, le CQ s'avère un moyen de faire valoir leurs opinions concernant leur milieu et leur qualité de vie. Le CQ est également appelé à jouer un rôle de concertation auprès des organismes du milieu. Enfin, il peut prendre des initiatives pour stimuler le développement intégré et viable du quartier.

Le quartier d'Orsainville, dont le conseil de quartier a été mis sur pied en décembre 2022, était l'un des deux seuls quartiers de l'arrondissement de Charlesbourg qui ne possédaient pas de CQ.

Notre conseil de quartier a été mis en place avec le soutien de la Table de Quartier Orsainville et de ses membres, notamment M. Michel Lagacé. La contribution et l'expérience de la Table de Quartier ont fourni les orientations précieuses de base à notre nouveau Conseil de quartier.

Le Conseil doit se doter d'un plan d'action qui proposera les grandes orientations des priorités dont les suivantes :

- Protection des espaces verts
- Aménagement du territoire
- Mobilité durable et sécuritaire
- Les services aux familles
- Les loisirs et la vie communautaire
- Les aîné.es, les jeunes et les services pour ces clientèles

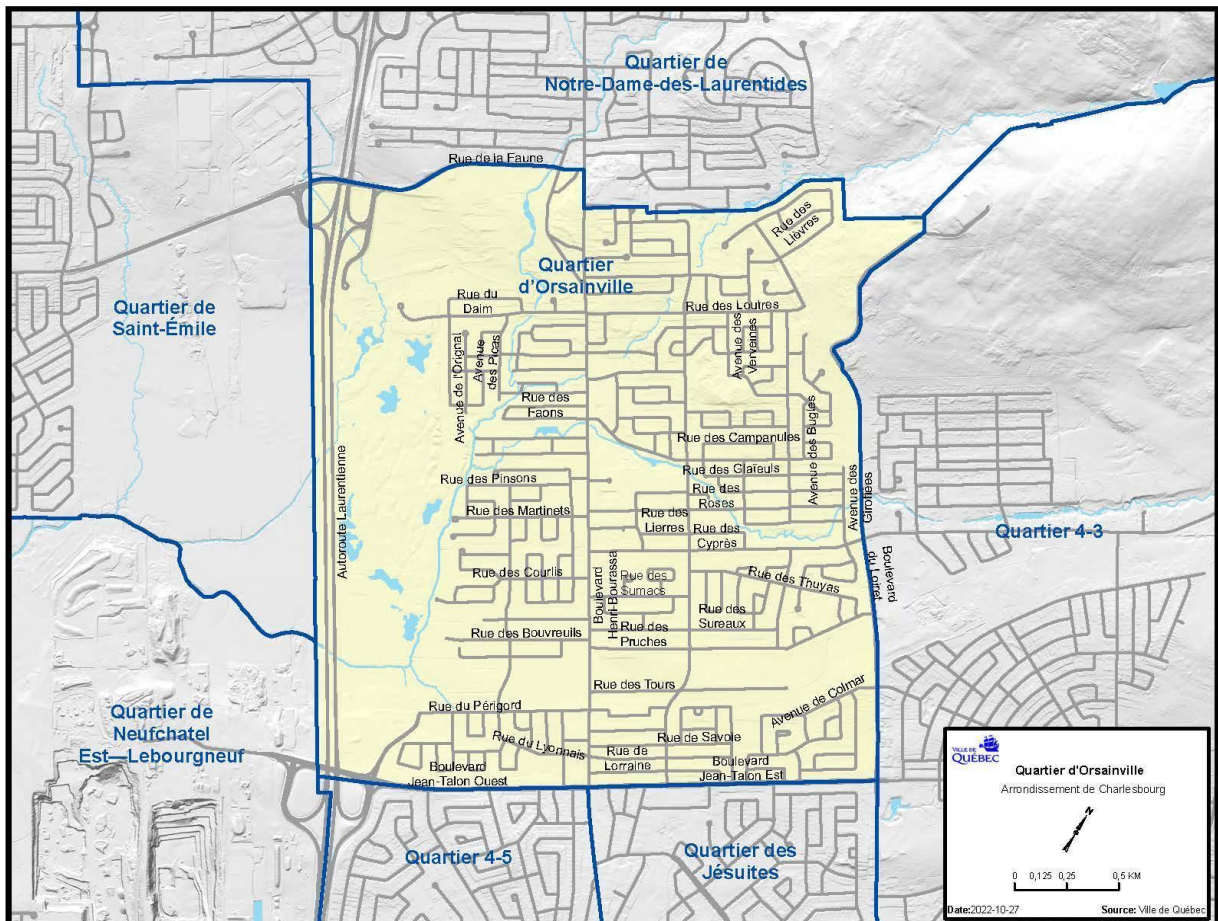
Plusieurs membres ont également participé à des rencontres organisées par la Ville notamment, sur le fonctionnement d'un conseil de quartier et sur les dossiers d'urbanisme.

1.1 Limites du quartier

Le quartier d'Orsainville est l'un des six quartiers de l'arrondissement de Charlesbourg. Le quartier est situé à l'intérieur des limites territoriales suivantes :

- Rue de la Faune, au Nord;
- Boulevard du Loiret, à l'Est;
- L'autoroute Laurentienne, à l'Ouest;
- Boulevard Jean-Talon, au Sud.

Carte du quartier d'Orsainville



1.2 Composition du conseil d'administration

Au cours d'une assemblée générale annuelle, les citoyens membres du CQ sont invités à voter pour les personnes qui se présentent pour occuper les postes disponibles au C.A., lequel devra présider aux activités du CQ durant l'année. Le règlement actuel prévoit que le C.A. d'un conseil de quartier peut compter un nombre total de onze personnes.

La première assemblée générale annuelle de notre CQ a eu lieu en avril 2023. Lors de cette assemblée, sept postes étaient disponibles: deux postes réservés aux hommes, deux postes réservés aux femmes, et trois postes pour cooptation. Les quatre postes ont été réélus pour un mandat additionnel par acclamation. Les mêmes rôles ont été assignés aux administrateurs. Aucun membre n'a été coopté lors de l'assemblée générale annuelle d'avril 2023.

Lors de l'assemblée ordinaire du 28 juin 2023, M. Éric Rouillard, directeur général de la Corporation de développement communautaire de Charlesbourg, a été coopté au C.A.

Le 31 août 2023, Mme Judith Gagnon, alors présidente du C.A., annonce sa démission.

Le 27 septembre 2023, lors d'une assemblée ordinaire, M. Benoît Gosselin est nommé président et Mme Chantale Coulombe est nommée vice-présidente.

Au 31 décembre 2023, le C.A. est composé ainsi :

- Monsieur Benoit Gosselin, président (depuis septembre 2023)
- Madame Chantale Coulombe, vice-présidente (depuis septembre 2023)
- Monsieur Émile Grégoire, secrétaire
- Madame Sonia Tchuembou, trésorière
- Madame Carine Blenny, administratrice
- Monsieur Daniel Di Blasio, administrateur
- Monsieur Moussa Diarso, administrateur
- Monsieur Éric Rouillard, CDC du Grand Charlesbourg, administrateur

Deux conseillers municipaux dont le district électoral chevauche en partie le territoire du quartier participent aux réunions publiques du C.A. Ces derniers n'ont toutefois pas de droit de vote lors des délibérations du C.A.:

- Madame Marie-Pierre Boucher, district électoral de Louis XIV;
- Monsieur Éric Ralph Mercier, district électoral des Monts.

Une personne-ressource, M. Ernesto Salvador Cobos, conseiller en consultations publiques, est délégué par la Ville de Québec pour assurer la coordination et le soutien aux travaux du Conseil. Une seconde personne-ressource, Mme Renée Poulin, agit comme secrétaire de soutien et rédige les procès-verbaux des rencontres publiques.

1.3 Fonctionnement du conseil d'administration

Les assemblées ordinaires du conseil d'administration du conseil de quartier ont toutes été publiques et se sont tenues le 4^e mercredi du mois, en soirée (à partir de 19 h 00).

Au cours de l'année 2023, le conseil d'administration a tenu neuf (9) assemblées publiques ordinaires et une assemblée générale annuelle. Ces séances publiques ont eu lieu les 22 février, 22 mars, 26 avril, 24 mai, 28 juin, 27 septembre, 25 octobre, 22 novembre et 20 décembre. L'information concernant les rencontres (ordre du jour, procès-verbal, calendrier des rencontres) est toujours disponible sur le site Internet de la Ville de Québec (Arrondissement Charlesbourg – Conseil de quartier d'Orsainville), www.ville.quebec.qc.ca/conseilsdequartier

Lors des assemblées publiques, le C.A. a présenté l'état d'avancement des travaux concernant, entre autres, des sujets pouvant améliorer la qualité de vie des citoyens du quartier et qui ont été soulevés par ces derniers. Il a également adopté des résolutions et des mémoires qui ont été soumis à la Ville. Ces documents ont été approuvés par une majorité des membres du C.A. Les votes des membres lors des rencontres se font à main levée. (Voir les résolutions importantes adoptées en Annexe 1).

Outre les rencontres du C.A., des membres du conseil de quartier ont participé à différentes séances d'information, à des groupes de travail ou à des consultations tenues par la Ville de Québec, par notre arrondissement ou par d'autres organismes du quartier pour s'informer sur les projets, les programmes et les plans d'intervention qui ont un impact ou sont susceptibles de l'avoir dans notre quartier.

Peu de temps après sa création, notre conseiller de quartier a procédé à la mise en place de deux comités de travail :

- Un comité environnement (Carine)
- Un comité de sécurité routière (Benoit et Émile)

De plus, Benoit et Moussa font partie de la Table de concertation vélo de la Ville de Québec, et font régulièrement un compte rendu sur les sujets qui touchent notre quartier.

Également plusieurs membres du C.A. du Conseil ont pris en mains différents enjeux auxquels ils s'intéressent ou qui les interpellent, notamment :

- Réservation du patrimoine bâti, ainé.es, culture et milieu communautaire (Chantale)

Notamment, Chantale suit les démarches de la Ville afin d'adopter un meilleur encadrement des demandes de démolition afin de favoriser des pratiques plus éco-responsables. Souvenons-nous notamment de la démolition de la serre Indo-australienne qui se dressait majestueusement sur les terrains de l'ancien jardin zoologique de Québec, en janvier 2022.

Il est primordial pour le Conseil qu'une telle erreur ne se reproduise plus sur notre territoire et que nous puissions valoriser à l'avenir tous les édifices patrimoniaux ou à valeur ajoutée.

Finalement, la présence de la CDC du Grand Charlesbourg grâce à son représentant Éric Rouillard, facilite les ponts et collaborations possibles avec les organismes du quartier.

1.4 Conseillers municipaux

La participation des conseillers municipaux aux rencontres du CQ vise à favoriser la diffusion de l'information concernant aussi bien les projets, en cours ou à venir, que les services offerts par la Ville de Québec. Les échanges auxquels ces interventions donnent lieu doivent permettre d'apporter les éclaircissements nécessaires liés aux préoccupations exprimées par les citoyen.nes.

S'étalant sur deux districts électoraux, le CQ d'Orsainville a la chance de compter sur la présence de deux conseillers municipaux lors des séances publiques. Il s'agit de Mme Marie-Pierre Boucher (district de Louis IV) et de M. Éric Ralph Mercier (district des Monts). Durant l'année 2023, ils ont été d'un support constant pour le "jeune" CQ que nous étions. Ils nous ont accompagnés afin de mieux comprendre les enjeux de divers dossiers et projets qui étaient au cœur des préoccupations des citoyen.es du quartier.

1.5 Demande d'avis

En 2023, la Ville n'a pas consulté le C.A. sur demandes d'avis. Par contre, dans le souci de bien comprendre les enjeux liés à la construction d'un projet de logements abordables dans le quartier, le C.A a demandé à la Ville d'organiser une séance d'information sur le projet d'habitation sur la rue des Roses par l'Office Municipal d'Habitation. Cette séance d'information a eu lieu le 3 mai 2023.

2. RÉALISATIONS

Les membres du C.A. ont entrepris certaines actions et participé à des activités diverses au fil de l'année. En voici un bref aperçu :

2.1 Comité Environnement

Démarches ayant mené à la création du comité Environnement

Dès les premières assemblées publiques du CQO, des citoyens sont venus témoigner de divers enjeux environnementaux présents dans le quartier. Ceux-ci ont proposé deux résolutions qui ont été adoptées par les membres du Conseil lors de l'Assemblée publique du 24 mai 2024 :

- CQO-23-CA-022 : Proposition d'un site de gestion différenciée de la végétation-emprise d'Hydro-Québec (délimité par l'avenue des Fauvettes, la rue du Péri gord et le ruisseau de la Savane, à Charlesbourg) ;
- CQO-23-CA-023 : Demande d'éradication d'une zone de phragmite exotique située dans l'emprise d'Hydro-Québec, au Nord de l'arrêt 2609 du RTC (parcours No. 3), rue du Péri gord.

Ces différentes interventions citoyennes ont mené à la création du comité de travail « Environnement » lors de l'Assemblée publique du CQO du 24 mai 2024 (résolution CQO-23-CA-021).

Membres du comité Environnement

Le comité comptait 3 membres au moment de sa création :

- Carine Blenny, administratrice du CQO, responsable du Comité
- Mme Lison Boulanger, citoyenne
- M. Michel Lagacé, citoyen

D'autres membres se sont ajoutés progressivement au cours des mois qui ont suivi :

- Mme Leila Ghorbel, citoyenne
- M. Martin Tremblay, citoyen

D'autres citoyen.nes peuvent se joindre au comité en tout temps.

Mission du comité Environnement

La mission du comité Environnement du CQO a été adoptée lors de l'assemblée ordinaire du Conseil de quartier d'Orsainville du 28 juin 2023 (résolution CQO-23-CA-032) : « Le Comité « Environnement » a comme mission de traiter ou d'initier, pour le Conseil de quartier d'Orsainville des dossiers portant sur l'environnement, la biodiversité, les milieux

naturels, les espaces verts couvrant ou ayant un effet le quartier d'Orsainville et ses citoyens, selon une vision de développement durable basée sur des faits, appuyée par des données scientifiques, en prenant conscience des milieux et en s'assurant de la participation des citoyens.»

Rencontres du comité Environnement et actions réalisées

Suite à sa création, le comité Environnement s'est rencontré à de nombreuses reprises (1 à 3 rencontres par mois). Les rencontres se sont déroulées au domicile des membres du Comité et également dans une salle de l'église Saint-Pierre-aux-Liens.

Les premières rencontres ont permis à l'instigateur, M. Lagacé, de dresser un portrait sur les enjeux environnementaux du quartier, notamment ce qui a été avancé par la Table de quartier Orsainville dans les années passées et les projets qui ont été travaillés et qui méritent d'être suivis par le Comité (mise en valeur de la rivière du Berger, milieux humides compensatoires, boisé du boulevard Loiret Nord, Parc des Moulins, etc.).

Au cours de l'été, les rencontres du comité Environnement ont exclusivement porté sur la rédaction de deux mémoires en lien avec des consultations menées par la Ville de Québec :

- "Mémoire sur le plein air urbain dans le quartier d'Orsainville", rédigé dans le cadre de la démarche de participation publique de la Ville de Québec pour la réalisation du nouveau plan directeur du plein air urbain. Juillet 2023 ;
- "Mémoire sur la stratégie en faveur de la biodiversité à Québec", rédigé dans le cadre d'une démarche de participation citoyenne de la Ville de Québec pour la réalisation d'une stratégie en faveur de la biodiversité 2025-2030.

Ces deux mémoires sont disponibles pour consultation sur la page dédiée au CQO sur le site Internet de la Ville de Québec :

https://www.ville.quebec.qc.ca/citoyens/participation-citoyenne/conseils_quartier/orsainville/memoires-avis.aspx

Les deux mémoires offrent une compréhension de l'historique des questions environnementales à Orsainville et des enjeux rencontrés actuellement. On y retrouve notamment :

- les arguments pour la création d'un "Centre de plein air de Charlesbourg" sur le site de l'actuel Parc des Moulins (anciennement jardin zoologique de la Ville de Québec);
- le potentiel de développement du plein air urbain du boulevard du Loiret Nord;
- l'absence de parc de voisinage dans le secteur Nord-Ouest d'Orsainville (portion à l'Ouest du Boulevard Henri-Bourassa et au Nord de la rue du Périgord);
- la proposition d'un site de gestion différenciée de la végétation et d'éradication du phragmite exotique (le long de la rue du Périgord);

- la proposition de la mise en valeur de la rivière du Berger dans le quartier d'Orsainville qui permettrait de compléter le projet de Boucle des Rivières de la Capitale ;
- l'enjeu des eaux de ruissellement et des débordements dans le secteur Ouest du quartier.
-

Au cours de l'automne, les actions du comité Environnement ont porté sur :

- demandes auprès de la Ville de Québec, d'Hydro-Québec et du Ministère des Transports et de la Mobilité durable visant l'éradication de la colonie de phragmite exotique le long de la rue du Périgord, qui se sont toutes soldées par des refus ;
- suivi de la demande d'envisager la zone située au coin de la rue du Périgord et de la rue des Fauvettes comme site de gestion différenciée de la végétation, qui s'est également soldée par un refus de la part d'Hydro-Québec, en raison de la présence de la colonie de phragmite exotique dans la zone voisine et qui exige donc qu'une coupe de la végétation soit faite régulièrement.

2.2 Gentilé Orsainvillois.e

Lors de l'assemblée ordinaire du 28 juin 2023, un citoyen a suggéré de faire reconnaître officiellement un gentilé pour la population d'Orsainville. Un gentilé correspond au nom des habitants d'un lieu. Par exemple, une personne qui habite au Québec est identifiée comme un Québécois. Dans cet exemple, «Québécois» est le gentilé des habitants du Québec.

Pour mener à bien ce projet, une petite étude a été menée par M. Émile Grégoire, à partir d'informations de M. Michel Lagacé, afin de déterminer la marche à suivre. Tout d'abord, les termes «Orsainvillois» et «Orsainvilloise» ont été identifiés pour représenter la population d'Orsainville. Suite à la lecture d'un document sur les règles de toponymie rédigé par la Commission de toponymie du Québec, il a été évalué que ce gentilé était adéquat.

Ensuite, la résolution CQO-23-CA-45 a été adoptée le 27 septembre 2023 par le Conseil de quartier pour demander aux conseillers municipaux de reconnaître ce gentilé. Mme Marie-Pierre Boucher a déposé notre résolution au Comité de commémoration et de toponymie de la Ville de Québec. Le 30 octobre 2023, le Comité a approuvé la demande du Conseil de quartier et a soumis une résolution au Conseil de Ville.

Le 16 janvier 2024, le Conseil de Ville a adopté la résolution [CV-2024-0006](#) qui officialise le gentilé. Cette résolution a été transmise à la Commission de toponymie du Québec pour l'ajouter à sa base de données.

2.3 Dossiers liés à la mobilité durable et sécuritaire

La vitesse de circulation des véhicules automobiles et motorisés, et le transit sont des aspects très problématiques du quartier. Des échanges ont eu lieu avec quelques

citoyens, notamment sur les rues suivantes : des Rossignols, des Grizzlis, des Tours, des Platanes, des Giroflées et des Pâquerettes. Plusieurs problématiques ont déjà été abordées concernant l'intersection des boulevards Henri-Bourassa et Jean-Talon, la traverse de motoneige sur le boulevard Henri-Bourassa et l'avenue des Platanes, ou l'intersection des rues des Loutres/du Daim et le boul. Henri-Bourassa.

Une problématique au niveau de la synchronisation des nouveaux feux de circulation sur la rue de la Faune, à la hauteur des nouveaux établissements scolaires construits récemment, a été soulevée et adressée.

Les interdictions de virage à droite à certaines heures seulement sont aussi souvent problématiques. Il reste un travail de fond à effectuer dans le plan d'action dont le Conseil se dotera à l'automne 2024. Il faudra identifier tous les points chauds et toutes les intersections problématiques du quartier afin de proposer un plan global d'amélioration de la sécurité dans notre plan d'action en 2024.

L'annonce d'un futur corridor Vélo-cité dans notre quartier est une excellente nouvelle et nous allons veiller à l'intégration harmonieuse de cet élément dans la trame de vie de notre quartier qui est très dépourvu en aménagements cyclables.

Un Comité mobilité en périphérie est maintenant existant, lequel est composé des conseillers municipaux dans la périphérie, nommément :

- Beauport : M. Jean-François Asselin.
- Haute-Saint-Charles : M. Steeve Verret et Mme Bianca Dussault.
- Charlesbourg : Mme Marie-Pierre Boucher.
- Sainte-Foy – Sillery – Cap-Rouge : M. Louis Martin.

Leur objectif : regarder, au-delà du projet du tramway, la mobilité dans sa globalité et ce qu'on veut à Charlesbourg. Un sondage d'information sera acheminé aux citoyen.es afin de répertorier les meilleures façons de se déplacer dans chacun des arrondissements de la Ville.

Dans le cadre de sa Stratégie sur la sécurité routière 2020-2021, la Ville mettait de l'avant un programme d'aide visant à soutenir un conseil de quartier ainsi qu'un Conseil d'établissement ou un Comité de parents d'une école souhaitant réaliser un projet de sensibilisation ou de mobilisation des citoyens en matière de sécurité routière. Le montant de la subvention qui pouvait être attribué à chaque organisme demandeur était de 3 000 \$ par projet, par an. Les organismes admissibles pouvaient mettre leurs budgets en commun pour présenter un projet de plus grande ampleur. Le C.A. de notre Conseil a demandé le prolongement de ce programme afin que l'on puisse participer.

2.4 Participation à la démarche de révision des pratiques et du fonctionnement des conseils de quartier

Depuis l'adoption de sa nouvelle politique de participation publique en 2020, qui visait notamment à favoriser la participation des citoyens aux prises de décision, la Ville a entrepris une démarche visant à donner plus de moyens aux CQ pour bien jouer leur rôle d'interlocuteur privilégié en ce qui concerne plusieurs sujets.

Au cours de l'année, des membres du C.A. ont participé à plusieurs activités de consultation en ce sens.

2.5 Participation à différentes activités

Les administrateurs du Conseil de quartier ont participé à différentes activités durant l'année, notamment :

Le 3 juin à la Maison des jeunes intégrale, cinq (5) administrateurs étaient présents à l'activité Quartier en fête. Il y avait des jeux pour enfants des kiosques dont un tenu par M. Di Blasio, dans lequel il a servi 1 300 hot-dogs! Une mention de félicitations lui a d'ailleurs été adressée en séance pour cette excellente contribution.

M. Grégoire y a gagné un montant de 492.00 \$ lors d'un tirage "moitié-moitié" et a remis l'entièreté du montant à la Maison des jeunes.

Mme Coulombe a également participé à quelques fêtes et activités de quartier au courant des mois d'été et automne, notamment à quelques activités proposées par Loisirs du Jardin (maintenant nommé BRIO), et à sa place éphémère estivale.

2.6 Communications et médias sociaux

Mme Coulombe a proposé à ses collègues du Conseil de prendre en main les communications au public et via les médias sociaux, en cohérence avec son parcours professionnel.

Une page Facebook a été créée à l'hiver-printemps et celle-ci s'assure d'y publier autant les informations sur la vie communautaire et activités, que les informations importantes sur les consultations publiques et autres annonces de la Ville.

Celle-ci tente également de faire la représentation du Conseil lors d'activités spéciales afin de faire connaître notre existence auprès de différents intervenants et organismes également et lors d'activités diverses comme mentionné ci-haut.

Nous encourageons tous les résident.es à s'abonner à notre page Facebook.com « Conseil de Quartier d'Orsainville » et à nous contacter via notre adresse courriel au : conseilquartier.orsainville@ville.quebec.qc.ca

3. AUTRES PROJETS IMPORTANTS OU IMPLICATIONS CITOYENNES

3.1 Plan aquatique

Plusieurs citoyens ainsi que le conseil de Quartier trouvent déplorable qu'il n'y ait pas de piscine publique dans notre quartier. Le besoin est criant pour une piscine extérieure de proximité au cœur de notre quartier. En cours d'année, un plan aquatique a été déposé par la ville de Québec, et publié sur le site de la Ville sous l'onglet « sommaire ».

Pour le quartier Orsainville, une piscine extérieure est annoncée. Par contre, nous constatons que le projet est classée « priorité 4 », soit la plus basse. La Ville ne peut pas préciser pour l'instant où la piscine sera située et aucune date de construction n'est fixée.

De plus, à la suite de l'analyse de l'ensemble de l'offre en matière de piscines intérieures, il en ressort une conclusion quant à la nécessité d'aménager un complexe aquatique dans le secteur Nord de la Ville. Cette recommandation s'appuie sur tous les critères du cheminement d'analyse et aucune offre connexe n'est présente dans ce secteur. Avec certaines opportunités identifiées (villes avoisinantes, nouvelles écoles, emplacements disponibles), ce complexe aquatique municipal pourra permettre de répondre adéquatement aux besoins grandissants des citoyens du secteur Nord, tout en maintenant un statut de référence aquatique au niveau provincial.

Une présentation du plan aquatique devait avoir lieu au début de 2024. Malheureusement, elle a été repoussée à une date ultérieure par la Ville de Québec. Cette présentation devra avoir lieu plus tard en mai ou juin lors d'une assemblée ordinaire du CQ d'Orsainville. L'équipe de loisirs de la Ville est la mieux placée pour répondre aux questions concernant la vision, comment les critères ont été définis, les priorités, etc.

3.2 Stationnement au Parc des Moulins

Avec la construction des nouvelles écoles des Premières-Seigneuries sur la rue de la Faune, il arrive qu'il manque de place de stationnement au Parc des Moulins. Le petit stationnement situé sur l'avenue du Zoo est souvent plein à capacité maximale. M. Éric Ralph Mercier a soumis une demande à propos de l'accès au stationnement près du bâtiment appartenant à la ville de Québec sur l'avenue du Zoo, mais aucune réponse n'a été reçue jusqu'à présent.

3.3 Stationnement secteur église Saint-Pierre-aux-Liens

Mme Gagnon avait fait savoir que beaucoup de gens l'interpellait à ce sujet. Avec la nouvelle construction, il semble difficile de trouver un stationnement pour participer aux activités sociales. De plus, le transport en commun existant n'est pas adapté aux besoins et peut contribuer à l'isolement.

3.4 Problématique d'eau dans le secteur ouest

Afin de bien comprendre cette problématique, M. Michel Lagacé a proposé au Conseil de se référer à l'enregistrement audio du Conseil d'arrondissement de Charlesbourg du 23 août 2023. Il y a eu un exposé de la directrice de l'ingénierie, la directrice générale de l'arrondissement et les gens principalement touchés ont pu adresser leurs questions. On y apprend beaucoup de choses. Il faut comprendre que cette zone du quartier d'Orsainville est un dépôt marin argileux et il est connu depuis longtemps comme la «Cuvette de Charlesbourg». Celle-ci est formée entre le boulevard Henri-Bourassa, la rue de la Faune, le boulevard Jean-Talon et plus loin vers le quartier de Saint-Émile, formant un bol naturel où l'eau s'accumule lors de la période de dégel printanier ou de fortes crues. C'est ce qu'on appelle le complexe humide Laurentien. Bien que ce

complexe soit une richesse écologique, la construction humaine dans ce secteur n'a pas été pensée pour s'adapter à cette situation unique et entraîne des problèmes importants pour les résidents.

Les gens qui ont leur résidence dans ce secteur sont donc en zone humide. Si les résidences n'ont pas un bon système de pompe, clapet, etc., des problèmes d'eau peuvent apparaître. La Ville a installé à plusieurs reprises durant l'été des unités mobiles de pompage à plusieurs endroits dont la rue des Hirondelles, lors des périodes intensives de pluie annoncées.

En effet, le service d'ingénierie avait entrepris des études qui datent d'au moins 30 ans dans Charlesbourg. La Ville fait beaucoup d'efforts pour régler le problème de façon temporaire avec le pompage. Depuis, un consultant a été chargé de faire une étude à ce sujet, mais rien n'a été annoncé pour y remédier de façon durable pour le moment.

Des chercheurs de l'INSO ont fait de très grandes études dans la région de Montréal pour trouver des techniques innovatrices. Des solutions comme les « routes éponges » seraient à être étudiées, parce qu'avec l'évolution des changements climatiques vécus dans le monde, ce sont des problèmes qui se produiront de plus en plus fréquemment. M. Lagacé se fie sur les services d'ingénierie de la Ville de Québec pour qu'ils s'informent sur toutes ces techniques. La Ville devrait produire des rapports pour rassurer la population, leur faire état de la situation et les informer.

3.5 Parc à chiens et signalisation défaillante

Une résidente du quartier, Mme Caron, a déposé la pétition pour les parcs à chien sur le site www.change.org de 277 signatures et nous en a fait part lors d'une séance ordinaire. Un citoyen y a mentionné qu'il serait approprié d'avoir plusieurs parcs à chiens dans plusieurs arrondissements, soit un parc pour les gros chiens et un pour les petits chiens. Il a passé 40 ans dans le domaine comme comportementaliste canin et a déjà fait une demande à la Ville de Québec et travaillé avec M. Steeve Verret, conseiller à St-Émile en ce sens.

Mme Marie-Pierre Boucher précise que des critères ont été identifiés et il y aura une annonce pour un parc à chiens dans chaque arrondissement. Un projet de parc sera développé pour les arrondissements qui n'en ont pas. En date d'aujourd'hui il y a un parc à chien existant ou projeté dans tous les arrondissements, sauf à Charlesbourg.

Terrains et espaces utilisés à divers usages

À Orsainville, une signalisation plus claire dans les terrains vagues serait de mise. Un résident mentionne les problèmes récurrents sur des terrains de la ville de Québec, près de la rue des Tours : de nombreux chiens non attachés, sans muselière, ainsi que de nombreux passages de véhicules motocross et VTT. Il n'y a aucune affiche ni annonces d'interdictions.

4. SOMMAIRE FINANCIER

En 2023, le Conseil de quartier d'Orsainville a dépensé 1 374,12 \$ pour ses opérations courantes. Cette somme d'argent a principalement servi à couvrir les frais liés à la rédaction des procès-verbaux des rencontres publiques ainsi qu'à la publication du mémoire sur la biodiversité.

Ayant bénéficié d'une subvention de 2 500 \$ de la Ville, en début d'exercice, le Conseil dégage un excédent en fin d'exercice de 1 125.88 \$. Le rapport financier complet est présenté à l'**Annexe 2**.

Le Conseil remercie Sonia, sa collègue trésorière pour le travail accompli en ce sens.

Les résolutions principales et importantes adoptées en 2023 sont présentées sommairement ici par séance :

22 février

CQO-23-CA-006 SUR UNE PROPOSITION DE M. EMILE GRÉGOIRE ET SECONDÉE PAR MME CHANTALE COULOMBE, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT d'accepter Mme Judith Gagnon, M. Émile Grégoire et Mme Sonia Tchuembou comme signataires des effets bancaires.

CQO-23-CA-007 SUR UNE PROPOSITION DE M. DANIEL DI BLASIO ET SECONDÉE PAR M. MOUSSA DIARSO, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT de choisir la Caisse Populaire Desjardins, située au 11055, boulevard Henri-Bourrassa, Québec (Québec) G1G 6K7.

22 mars

CQO-23-CA-011 SUR UNE PROPOSITION DE MME JUDITH GAGNON ET SECONDÉE PAR M. MOUSSA DIARSO, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT que le Conseil de quartier d'Orsainville présente un projet MADA dans le cadre de l'appel de projet 2023 et de nommer Mme Judith Gagnon représentante pour le projet à la Ville de Québec, appuyée de deux personnes.

CQO-23-CA-012 SUR UNE PROPOSITION DE M. ÉMILE GRÉGOIRE ET SECONDÉE PAR M. DANIEL DI BLASIO, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT que le Conseil de quartier d'Orsainville présente une demande à la Ville de Québec pour obtenir une présentation sur le projet Novam-Vitam au coin de Henri-Bourrassa et rue des Roses.

26 avril

- n/a

24 mai

CQO-23-CA-021 SUR UNE PROPOSITION DE M. DANIEL DI BLASIO ET SECONDÉE PAR MME JUDITH GAGNON, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT de former un Comité de travail « Environnement » formé de Mme Carine Blenny, responsable, et de Mme Lison Boulanger et M. Michel Lagacé.

CQO-23-CA-022 Proposition d'un site de gestion différenciée de la végétation-emprise d'Hydro-Québec (délimité par l'avenue des Fauvettes, la rue du Périgord et le ruisseau de la Savane, à Charlesbourg)

CQO-23-CA-023 Demande d'éradication d'une zone de phragmite exotique située dans l'emprise d'Hydro-Québec, au Nord de l'arrêt 2609 du RTC (parcours No. 3) rue du Périgord.

CQO-23-CA-024 SUR UNE PROPOSITION DE MME CARINE BLENNY ET SECONDÉE PAR MME JUDITH GAGNON, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT de nommer M. Benoît Gosselin et M. Moussa Diarso, représentants du Conseil de quartier d'Orsainville à la Table de concertation Vélo.

28 juin

CQO-23-CA-031 SUR UNE PROPOSITION DE MME CHANTALE COULOMBE ET SECONDÉE PAR M. MOUSSA DIARS, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT de demander à la Ville de Québec une présentation sur le plan aquatique de la Ville

CQO-23-CA-032 SUR UNE PROPOSITION DE MME CHANTALE COULOMBE ET SECONDÉE PAR M. BENOÎT GOSSELIN, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT d'approuver la mission du comité « Environnement »

CQO-23-CA-033 SUR UNE PROPOSITION DE M. EMILE GRÉGOIRE ET SECONDÉE PAR MME CARINE BLENNY, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT que le Conseil de quartier transmette une demande au Conseil municipal de la Ville de Québec pour reconnaître un gentilé identifiant les citoyens d'Orsainville.

CQO-23-CA-036 SUR UNE PROPOSITION DE M. DANIEL DI BLASIO ET SECONDÉE PAR MME CHANTALE COULOMBE, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT que le Conseil de quartier procède à la création d'un « Comité sur la sécurité routière », et de nommer M. Émile Grégoire et M. Benoît Gosselin responsable de ce Comité

CQO-23-CA-037 SUR UNE PROPOSITION DE MME JUDITH GAGNON ET SECONDÉE PAR M. BENOÎT GOSSELIN, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT que le Conseil de quartier demande à la Ville une présentation sur le plan de sécurité routière

27 septembre

CQO-23-CA-042 SUR UNE PROPOSITION DE M. ÉMILE GRÉGOIRE SECONDÉE PAR M. ÉRIC ROUILLARD, IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE M. Benoît Gosselin soit nommé au poste de président du Conseil d'administration du Conseil de quartier d'Orsainville.

CQO-23-CA-043 Adoption du mémoire sur le plein air urbain à Québec et ses modalités pour sa publication et son suivi.

CQO-23-CA-044 Adoption du mémoire sur la stratégie en faveur de la biodiversité à Québec et des modalités pour sa publication et son suivi.

CQO-23-CA-045 SUR UNE PROPOSITION DE M. EMILE GRÉGOIRE ET SECONDÉE PAR MME CARINE BLENNY, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT QUE le Conseil de quartier d'Orsainville demande aux conseillers municipaux du quartier d'adopter une résolution au Conseil municipal afin de reconnaître officiellement le gentilé « Orsainvillois » et son féminin « Orsainvilloise » comme nom collectif des habitants du quartier d'Orsainville, et de transmettre cette résolution adoptée à la Commission de toponymie du Québec pour son inscription au Répertoire des gentilés du Québec.

CQO-23-CA-48 SUR UNE PROPOSITION DE MME CHANTALE COULOMBE, SECONDÉE PAR MME SONIA TCHUEMBOU, IL A ÉTÉ RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE le Conseil de quartier entérine la nomination de Mme Chantale Coulombe au poste de viceprésidente.

25 octobre

CQO-23-CA-050 SUR UNE PROPOSITION DE MME CARINE BLENNY SECONDÉE PAR M. MOUSSA DIARSO, IL EST RÉSOLU A L'UNANIMITÉ QUE le Conseil de quartier demande à la Ville de Québec de :

1. Reconsidérer l'éradication du phragmite exotique selon les nouvelles informations complémentaires déposées. (Réf. Résolution no CQO-23-CA023).
2. Dans les travaux actuellement en cours, il aurait été souhaitable de faire une action test avec des toiles occultantes en remplacement du trottoir qui a déjà été installé. Lors de planification de travaux futurs effectués par la Ville, D'ORSAINVILLE considérer l'éradication des plantes invasives et intervenir si possible avec des bâches pour éradiquer la plante, lors de travaux effectués sur place.

CQO-23-CA-051 SUR UNE PROPOSITION DE MME CARINE BLENNY SECONDÉE PAR MME CHANTALE COULOMBE, IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE le Conseil de quartier recommande, par le biais du Comité de travail « Environnement », le dépôt d'un projet suite à l'appel du projet « Accélérateur de la transition écologique ». Une proposition de projet plus étoffée sera présentée à la prochaine assemblée ordinaire

CQO-23-CA-052 SUR UNE PROPOSITION DE MME CARINE BLENNY ET SECONDÉE PAR MME CHANTALE COULOMBE, IL EST RÉSOLU A L'UNANIMITÉ QUE le Conseil de quartier demande que la Ville de Québec tienne le Conseil de quartier informé et consulté concernant le Parc des Moulins et le terrain de l'ancien zoo

CQO-23-CA-053 SUR UNE PROPOSITION DE MME CARINE BLENNY ET SECONDÉE PAR MME CHANTALE COULOMBE, IL EST RÉSOLU A L'UNANIMITÉ QUE le Conseil de quartier demande que la Commission de la Capitale-Nationale tienne le Conseil de quartier info

CQO-23-CA-054 SUR UNE PROPOSITION DE MME CARINE BLENNY ET SECONDÉE PAR MME CHANTALE COULOMBE, IL EST RÉSOLU A L'UNANIMITÉ QUE le Conseil de quartier demande au Centre de services scolaires des Premières Seigneuries Ville de Québec de tenir le Conseil de quartier in

CQO-23-CA-055 SUR UNE PROPOSITION DE MME CARINE BLENNY ET SECONDÉE PAR MME CHANTALE COULOMBE, IL EST RÉSOLU A L'UNANIMITÉ QUE le Conseil de quartier demande à M. Jonathan Julien, député provincial, de tenir le Conseil de quartier informé et consulté concernant le Parc des Moulins et le terrain de l'ancien zoo

CQO-23-CA-056 SUR UNE PROPOSTION DE M. BENOÎT GOSSELIN ET SECONDÉE PAR M. DANIEL DI BLASIO, IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE le Conseil de quartier demande à la Ville de Québec de considérer le niveau hautement accidentogène de l'axe routier Henri-Bourrassa et Jean-Talon et d'en faire le suivi.

22 novembre

CQO-23-CA-059 CONSIDÉRANT que le programme de mobilisation à la sécurité routière de la ville de Québec arrive à sa fin; (et nombreuses considérations et recommandations).

20 décembre

CQO-23-CA-063 SUR UNE PROPOSITION DE M. DANIEL DI BLASIO SECONDÉE PAR M. MOUSSA DIARSO, IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE LE Conseil de quartier d'Orsainville nomme M. Benoît Gosselin comme signataire au compte en remplacement de Mme Judith Gagnon.

ÉTATS FINANCIERS AU 31 DÉCEMBRE 2023

BILAN

Au 31 décembre

	2023	2022
	\$	\$
Actifs		
Actifs à court terme		
Encaisse	1 410,88 \$	\$
Passifs et actifs nets		
Passifs à court terme		
Créditeurs	285,00 \$	\$
Actifs nets		
Non affecté	1 125,88 \$	\$

Au nom du Conseil de quartier d'Orsainville:

ÉTAT DES PRODUITS ET DES CHARGES ET DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE

	2023	2022
	\$	\$
Produits		
Subventions – Ville de Québec pour le fonctionnement	2500,00 \$	\$
		2 500,00 \$
Charges		
Fonctionnement- Frais de secrétariat	950,00 \$	\$
Frais bancaires	43,55 \$	\$
Frais de mémoire	380,57 \$	
		1 374,12 \$
Excédent des produits par rapport aux charges	1 125,88 \$	\$
Actifs nets non affectés au début de l'exercice	\$	\$
Actifs nets non affectés à la fin de l'exercice	1 125,88 \$	\$